

Coutances, le 19 mars 2018

Communiqué

La pédophilie est un drame qui frappe l'ensemble de la société, dont l'Eglise catholique à travers certains de ses prêtres ou diacres.

Pour lutter contre la pédophilie dans l'Eglise, le Conseil permanent de la Conférence des Evêques de France a mis en place une commission nationale d'expertise indépendante, dont monsieur Alain Christnacht a accepté de prendre la présidence.

Le Conseil réaffirme la priorité de l'accueil et de l'écoute des victimes et son engagement à collaborer avec la justice. Il souligne en particulier combien il est important que les victimes puissent accéder à un lieu où elles soient assurées d'être accueillies, écoutées et accompagnées. Pour cela, il demande la mise en place de cellules d'accueil au niveau des diocèses ou des provinces ecclésiastiques.

C'est pourquoi l'évêque de Coutances et Avranches met en place une cellule de personnes compétentes pour écouter, accompagner, orienter et informer les personnes qui en feraient la demande. Cette cellule est composée d'une psychothérapeute, d'un conseiller juridique, d'un accompagnateur spirituel, d'un acteur pastoral.

Tél. 06 38 52 60 33 – mail : paroledevictimes@diocese50.fr

Contact médias :

Bénédicte Palluat de Besset
Déléguée épiscopale à l'information
Diocèse de Coutances et Avranches
Maison diocésaine
5 rue Cardinal Guyot
BP 105
50201 Coutances Cedex
02 33 76 70 72 / 07 85 61 25 31
communication@diocese50.fr